



DUROMIT FRANCE





DUROMIT

MÉLANGE DE GRANULATS MINÉRAUX

PRÉSENTATION

Le **Duromit** est composé d'un **mélange de granulats minéraux** de granulométrie bien définie (**0-3 mm**), de ciment permettant d'obtenir une surface anti-usure, de pigments pour les couleurs.

Le **Duromit** est utilisé comme renforcement de surface par incorporation d'une couche d'usure superficielle de quelques millimètres (Saupoudrage manuel ou mécanique). Pour une mise en œuvre par chape incorporée (coulis) nous vous recommandons d'utiliser notre **version SC**.

Disponible en 9 teintes (voir Nuancier).

Le **Duromit** ne convient pas pour une finition de type « **Béton ciré** ».

Les variations de teinte et de texture sur les sols industriels à base de liant hydraulique sont inévitables, en aucun cas cette technique ne peut répondre à des critères esthétiques (DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, paragraphe 7.4)

CARACTÉRISTIQUES

- Densité: **1,60**
- Conforme au marquage réglementaire : **CE**
Norme Européenne NF EN 13.813, Matériaux pour chape.
Performances selon DTU 13.3
- Résistance à l'impact (NF EN ISO 6272-1) : IR 4
- Dureté de surface (NF EN 13892-6) : 400 N/mm²
- Abrasion (NF P11-101) : < 4cm³
- **Cahier des charges de mise en œuvre SOCOTEC: n°DAZ 0749/10**
- **Classement selon le Guide Technique**
"Sols à usage industriel": **cahier CSTB 3577-V3-Janvier 2010**
- **Teneur en chlorure**
 - Ciment Gris 0,256 Kg (pour 1000 Kg) – Ciment Blanc 0,126 Kg (pour 1000 Kg)
- **Teneur totale en alcalins équivalents (Na₂O équivalent)**
 - Ciment Gris 1,327 Kg (pour 1000 Kg) – Ciment Blanc 1,587 Kg (pour 1000 Kg)

CSTB
le futur en construction

I	P	R	U
2	2	2	2



DUROMIT

DOMAINES D'UTILISATION

- Entrepôts, Halls de stockage...
- Plateformes, Quais de déchargement...
- Usines, Ateliers, Industries...
- Parkings, Garages, Allées, de circulation, Pistes...

CONSOMMATION

- Naturel (Gris Ciment) 4 Kg/m² **minimum**
- Coulis à raison de 13 Kg/m² minimum pour une épaisseur moyenne de 8mm (utiliser la **version S.C**)
- 9 teintes standards (Gris foncé, Gris moyen, Gris clair, Jaune, Rouge, Vert, Brun, Chamois et Noir)



MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de la couche d'usure **Duromit** devra être réalisée en conformité avec le Cahier des Charges **SOCOTEC N ° DAZ 0749/10**. Le béton (teneur en air occlus inférieur à 3%) sera réglé au niveau fini à l'aide de règles.

Notre produit contient des alcalins, cette valeur devra être intégrée dans le calcul global d'alcalins équivalents du béton (cf. Recommandation pour la prévention des désordres dus à l'alcali réaction LPPC Juin 1994).



CONDITIONNEMENT

- Sac de 25 kg
- BIG BAG - 1 tonne



STOCKAGE

Le **Duromit** devra être conservé avec des précautions identiques à celles du stockage du ciment, soit dans un local sec (durée de conservation 6 mois).



MISE EN SERVICE

Le délai minimal avant circulation sur la surface est de: 48 heures pour le trafic piéton et 10 jours pour les autres charges admissibles par le dallage à cet âge, selon les recommandations du DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, paragraphe 5.1.3.3.1.



ENTRETIEN

Le dallage étant un ouvrage soumis à la fatigue et à l'usure, il doit faire l'objet d'une maintenance régulière, avec traçabilité dans un registre de maintenance, d'un reportage photographique annuel des points singuliers et d'un suivi des techniques et des produits utilisés comme le recommande le DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, Annexe E (Maintenance des dallages).

Nous vous recommandons l'emploi de produits développés par notre société (Consulter notre fiche conseil n°009 disponible sur le site : www.duromit.fr).



AMÉLIORATION DE L'ASPECT

Dans de nombreux cas, pour des raisons esthétiques, une protection de surface peut être envisagée avec notre **Procédé SOL BETON +** (Consulter notre fiche méthode n°001 disponible sur le site : www.duromit.fr).

Elle permet :

- de réduire la micro-porosité de la dalle en béton
- d'atténuer les taches éventuelles
- de réaliser une patine
- de faciliter l'entretien ultérieur



HYGIENE ET SECURITE

Consulter notre fiche de données de sécurité.



DUROMIT



514

515

516 516

517 517

MG5

DUROMIT S

MÉLANGE D'ABRASIFS ET DE GRANULATS MINÉRAUX

PRÉSENTATION

Le **Duromit S** est composé d'un **mélange d'abrasifs de granulats minéraux** de granulométrie bien définie (**0-3 mm**), de ciment permettant d'obtenir une surface anti-usure, de pigments pour les couleurs.

Le **Duromit S** est utilisé comme renforcement de surface par incorporation d'une couche d'usure superficielle de quelques millimètres (Saupoudrage manuel ou mécanique). Pour une mise en œuvre par chape incorporée (coulis) nous vous recommandons d'utiliser notre **version SC**.

Disponible en 7 teintes (voir Nuancier).

Le **Duromit S** ne convient pas pour une finition de type « **Béton ciré** ».

Les variations de teinte et de texture sur les sols industriels à base de liant hydraulique sont inévitables, en aucun cas cette technique ne peut répondre à des critères esthétiques (DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, paragraphe 7.4)

CARACTÉRISTIQUES

- Densité: **1,70**
- Conforme au marquage réglementaire : **CE**
Norme Européenne NF EN 13.813, Matériaux pour chape.
Performances selon DTU 13.3
- Résistance à l'impact (NF EN ISO 6272-1) : IR 4
- Dureté de surface (NF EN 13892-6) : 400 N/mm²
- Abrasion (NF P11-101) : < 2cm³
- **Cahier des charges de mise en œuvre SOCOTEC: n°YT 0749/9**
- **Classement selon le Guide Technique**
"Sols à usage industriel": **cahier CSTB 3577-V3-Janvier 2010**
- **Teneur en chlorure**
 - Ciment Gris 0,260 Kg (pour 1000 Kg) – Ciment Blanc 0,110 Kg (pour 1000 Kg)
- **Teneur totale en alcalins équivalents (Na₂O équivalent)**
 - Ciment Gris 1,719 Kg (pour 1000 Kg) – Ciment Blanc 2,019 Kg (pour 1000 Kg)

CSTB
le futur en construction

I	P	R	U
2	3	3	3



DOMAINES D'UTILISATION

- Entrepôts, Halls de stockage...
- Plateformes, Quais de déchargement...
- Usines, Ateliers, Industries...
- Parkings, Garages, Allées, de circulation, Pistes...

CONSOMMATION

- Naturel (Gris Ciment) 5 Kg/m² **minimum**
- Coulis à raison de 14 Kg/m² **minimum** pour une épaisseur moyenne de 8mm (utiliser la **version S.C**)
- 7 teintes standards (Gris foncé, Gris moyen, Gris clair, Rouge, Vert, Brun et Noir)

DUROMIT S



MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de la couche d'usure **Duromit S** devra être réalisée en conformité avec le Cahier des Charges **SOCOTEC N ° YT 0749/9**. Le béton (teneur en air occlus inférieur à 3%) sera réglé au niveau fini à l'aide de règles.

Notre produit contient des alcalins, cette valeur devra être intégrée dans le calcul global d'alcalins équivalents du béton (cf. Recommandation pour la prévention des désordres dus à l'alcali réaction LPPC Juin 1994).



CONDITIONNEMENT

- Sac de 25 kg
- BIG BAG - 1 tonne



STOCKAGE

Le **Duromit S** devra être conservé avec des précautions identiques à celles du stockage du ciment, soit dans un local sec (durée de conservation 6 mois).



MISE EN SERVICE

Le délai minimal avant circulation sur la surface est de: 48 heures pour le trafic piéton et 10 jours pour les autres charges admissibles par le dallage à cet âge, selon les recommandations du DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, paragraphe 5.1.3.3.1.



ENTRETIEN

Le dallage étant un ouvrage soumis à la fatigue et à l'usure, il doit faire l'objet d'une maintenance régulière, avec traçabilité dans un registre de maintenance, d'un reportage photographique annuel des points singuliers et d'un suivi des techniques et des produits utilisés comme le recommande le DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, Annexe E (Maintenance des dallages).

Nous vous recommandons l'emploi de produits développés par notre société (Consulter notre fiche conseil n°009 disponible sur le site : www.duromit.fr).



AMÉLIORATION DE L'ASPECT

Dans de nombreux cas, pour des raisons esthétiques, une protection de surface peut être envisagée avec notre **Procédé SOL BETON +** (Consulter notre fiche méthode n°001 disponible sur le site : www.duromit.fr).

Elle permet :

- de réduire la micro-porosité de la dalle en béton
- d'atténuer les taches éventuelles
- de réaliser une patine
- de faciliter l'entretien ultérieur



HYGIENE ET SECURITE

Consulter notre fiche de données de sécurité.



DUROMIT S



品質保障

DUROMIT M

MÉLANGE DE GRANULATS MÉTALLIQUES

PRÉSENTATION

Le **Duromit M** est composé d'un **mélange de granulats métalliques** de granulométrie bien définie (**0-3 mm**), de ciment permettant d'obtenir une surface anti-usure, de pigments pour les couleurs.

Le **Duromit M** est utilisé comme renforcement de surface par incorporation d'une couche d'usure superficielle de quelques millimètres (Saupoudrage manuel ou mécanique). Pour une mise en œuvre par chape incorporée (coulis) nous vous recommandons d'utiliser notre **version SC**.

Disponible en 7 teintes (voir Nuancier).

Le **Duromit M** ne convient pas pour une finition de type « **Béton ciré** ».

Les variations de teinte et de texture sur les sols industriels à base de liant hydraulique sont inévitables, en aucun cas cette technique ne peut répondre à des critères esthétiques (DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, paragraphe 7.4)

CARACTÉRISTIQUES

- Densité: **1,8**
- Conforme au marquage réglementaire : **CE**
Norme Européenne NF EN 13.813, Matériaux pour chape.
Performances selon DTU 13.3
- Résistance à l'impact (NF EN ISO 6272-1) : IR 10
- Dureté de surface (NF EN 13892-6) : 800 N/mm²
- Abrasion (NF P11-101) : < 1cm³
- **Cahier des charges de mise en œuvre SOCOTEC: n°YT 0749/8**
- **Classement selon le Guide Technique**
"Sols à usage industriel": **cahier CSTB 3577-V3-Janvier 2010**
- **Teneur en chlorure**
 - Ciment Gris 0,200 Kg (pour 1000 Kg)
- **Teneur totale en alcalins équivalents (Na₂O équivalent)**
 - Ciment Gris 1,259 Kg (pour 1000 Kg)

CSTB
le futur en construction

I	P	R	U
3	4	4	4

DOMAINES D'UTILISATION

- Entrepôts, Halls de stockage...
- Plateformes, Quais de déchargement...
- Usines, Ateliers, Industries...
- Parkings, Garages, Allées, de circulation, Pistes...

CONSOMMATION

- Naturel (Gris Ciment) 6 Kg/m² **minimum**
- Coulis à raison de 15 Kg/m² **minimum** pour une épaisseur moyenne de 8mm (utiliser la **version S.C**)
- 6 teintes standards (Gris foncé, Gris moyen, Rouge, Vert, Brun et Noir)

DUROMIT M

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de la couche d'usure **Duromit M** devra être réalisée en conformité avec le Cahier des Charges **SOCOTEC N ° YT 0749/8**. Le béton (teneur en air occlus inférieur à 3%) sera réglé au niveau fini à l'aide de règles.

Notre produit contient des alcalins, cette valeur devra être intégrée dans le calcul global d'alcalins équivalents du béton (cf. Recommandation pour la prévention des désordres dus à l'alcali réaction LPPC Juin 1994).

CONDITIONNEMENT

- Sac de 25 kg

STOCKAGE

Le **Duromit M** devra être conservé avec des précautions identiques à celles du stockage du ciment, soit dans un local sec (durée de conservation 6 mois).

MISE EN SERVICE

Le délai minimal avant circulation sur la surface est de: 48 heures pour le trafic piéton et 10 jours pour les autres charges admissibles par le dallage à cet âge, selon les recommandations du DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, paragraphe 5.1.3.3.1.

ENTRETIEN

Le dallage étant un ouvrage soumis à la fatigue et à l'usure, il doit faire l'objet d'une maintenance régulière, avec traçabilité dans un registre de maintenance, d'un reportage photographique annuel des points singuliers et d'un suivi des techniques et des produits utilisés comme le recommande le DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, Annexe E (Maintenance des dallages).

Nous vous recommandons l'emploi de produits développés par notre société (Consulter notre fiche conseil n°009 disponible sur le site : www.duromit.fr).

AMÉLIORATION DE L'ASPECT

Dans de nombreux cas, pour des raisons esthétiques, une protection de surface peut être envisagée avec notre **Procédé SOL BETON +** (Consulter notre fiche méthode n°001 disponible sur le site : www.duromit.fr).

Elle permet :

- de réduire la micro-porosité de la dalle en béton
- d'atténuer les taches éventuelles
- de réaliser une patine
- de faciliter l'entretien ultérieur

HYGIENE ET SECURITE

Consulter notre fiche de données de sécurité.





PROCÉDÉ DUROMIT AGRI

PROCEDE DESTINE AU RENFORCEMENT MÉCANIQUE ET CHIMIQUE
DES DALLAGES BÉTON EN MILIEU AGRICOLE ET VINICOLE



PRÉSENTATION

DUROMIT AGRI est un procédé composé d'un mélange d'abrasifs et de granulats minéraux synthétiques au sens de la norme NF P 11-213 :

- de ciment spécial (Composant 1)
- d'une résine de protection à base de silicate en phase aqueuse (Composant 2).



DUROMIT AGRI est disponible en 6 coloris.

Les variations de teinte et de texture sur les sols industriels à base de liant hydraulique sont inévitables, en aucun cas cette technique ne peut répondre à des critères esthétiques (DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, paragraphe 7.4)



PERFORMANCES

- Conforme au marquage réglementaire : **CE**
Norme Européenne NF EN 13.813 Matériaux pour chape.
- **Cahier des charges de mise en oeuvre SOCOTEC n°0749/12**
Caractéristiques mécaniques selon rapport d'essais du CSTB n°R2EM-12-26034110/1
- Test d'adhérence selon Norme NF EN 13892-8 : 2,7 N/mm²
- Résistance au choc selon Norme NF EN 13813 : IR 10
- Résistance au poinçonnement selon Norme 13813 : SH 200
- Résistance à l'usure selon Norme XP P 11-101 : 7,1 cm³ (perte en volume)
- **Teneur en chlorure**
 - 0,664 Kg (pour 1000 Kg)
- **Teneur totale en alcalins équivalents (Na₂O équivalent)**
 - 1,948 Kg (pour 1000 Kg)



DOMAINES D'UTILISATION

- Ouvrages exposés à un milieu agressif (Eau de mer, eau sulfatée)...
- Stations d'épuration, fosses à lisier...
- Bassins de stockage de produits agressifs (Purin, fumier)...
- Bétonnage d'ouvrage massif, travaux d'assainissements, silo d'ensilage...

DUROMIT AGRI

MISE EN OEUVRE

La mise en oeuvre du procédé DUROMIT AGRI devra être réalisée en conformité avec le Cahier des Charges SOCOTEC N°0749/12.

Le béton (teneur en ai occlus inférieur à 3%) sera réglé au niveau fini à l'aide de règles.

La quantité d'eau de ressuage nécessaire à l'hydratation du produit doit être au minimum de 0.3 litre/5 Kg/m².

MISE EN SERVICE

Le délai minimal avant circulation sur la surface est de: 48 heures pour le trafic piéton et 10 jours pour les autres charges admissibles par le dallage à cet âge, selon les recommandations du DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, paragraphe 5.1.3.3.1.

ENTRETIEN

Le dallage étant un ouvrage soumis à la fatigue et à l'usure, il doit faire l'objet d'une maintenance régulière, avec traçabilité dans un registre de maintenance, d'un reportage photographique annuel des points singuliers et d'un suivi des techniques et des produits utilisés comme le recommande le DTU 13.3 Dallages – P1-1-1, Annexe E (Maintenance des dallages).

Le procédé **DUROMIT AGRI** confère à votre sol des caractéristiques mécaniques et esthétiques de qualité. Un entretien régulier et une maintenance sont nécessaires afin de conserver et renforcer ces caractéristiques. Nous vous recommandons l'emploi de produits développés par notre société. (Consulter notre fiche conseil n°009 disponible sur le site : www.duromit.fr).

NOTES

- La solution béton prêt à l'emploi (BPE) doit être retenue.
- La centrale doit être agréée NF.
- Le béton doit être conforme aux exigences des classes d'environnements XS, XF4, XA1, XA2, XA3 selon la norme NF EN 206-1. Cela implique notamment qu'un manuel d'assurance de la qualité soit respecté par le producteur de béton.
- Ce béton sera transporté jusqu'au site du chantier pour être alors mis en oeuvre. Une attention sera portée sur le temps de transport, lequel devra être compatible avec le maintien du comportement rhéologique du béton.
- Une attention particulière sera portée au bon de livraison et au bon de pesée afin de vérifier l'adéquation de celui-ci avec le bon de commande.



DUROMIT AGRI

Choisissez votre teinte pour vos sols industriels



GRIS MOYEN



JAUNE*



GRIS FONCÉ



BRUN



ROUGE



VERT



CHAMOIS*



GRIS CLAIR*



NOIR

Consultez notre Tableau de Consommation.

*** Teintes à base de ciment blanc**

L'impression sur papier ne peut être comparée à la pigmentation sur ciment. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce nuancier, nous ne saurions garantir une similitude absolue avec les teintes de nos livraisons, car ils dépendent des matières premières entrant dans la composition de nos produits et des composants du support béton.

ENTRETIEN DES SOLS BÉTON

« Après la mise en œuvre de couche d'usure qui confère au dallage industriel un renforcement mécanique de surface, il est impératif de réaliser un entretien régulier afin de conserver les caractéristiques mécaniques et d'en maintenir l'aspect».

Extrait du DTU 13.3 - Dallage - Annexe E - Maintenance des dallages

« Un dallage étant un ouvrage soumis à la fatigue et à l'usure, il doit faire l'objet d'une maintenance régulière, avec traçabilité dans un registre de maintenance, d'un reportage photographique annuel des points singuliers et d'un suivi des techniques et des produits utilisés. »

1. RECEPTION DE LA SURFACE

Avant le choix de la méthode d'entretien, il est impératif de connaître la nature du produit de cure appliqué sur votre surface (dallage béton).

Selon les informations recueillies, il est fortement recommandé de s'assurer auprès de notre Société de la parfaite compatibilité avec les produits d'entretien utilisés.

2. ENTRETIEN COURANT

JOURNALIER :

Pour maintenir les qualités de votre sol, nous vous conseillons :

- **SOL DETERGENT**

HEBDOMADAIRE :

Pour un entretien performant nous vous recommandons :

- **SOL REGENERANT**

ENTRETIEN JOURNALIER

SOL DETERGENT a un pH neutre et offre un excellent pouvoir nettoyant, sans laisser de trace.

SOL DETERGENT est un produit non moussant, doté d'une concentration importante en matières actives.

SOL DETERGENT est particulièrement destiné à un usage quotidien en auto-laveuse ou monobrosse.

SOL DETERGENT est agréablement parfumé, ne nécessite aucun rinçage et contient un agent anti-calcaire.

MISE EN ŒUVRE :

- Procéder à une opération de balayage préalable afin d'éliminer les déchets et poussières.
- Nettoyage manuel : diluer 1 à 3 % de **SOL DETERGENT** dans l'eau.
- Nettoyage à l'auto-laveuse : diluer 0,5 à 1 % de **SOL DETERGENT** dans l'eau
- Ne nécessite aucun rinçage
- Consommation moyenne en auto-laveuse de 1 à 2 litres environ pour 250 m².

Consulter les fiches technique sur notre site

www.duromit.fr

Toutes les opérations énoncées ci-dessus sont fondamentales pour le résultat final.

ENTRETIEN DES SOLS BÉTON

ENTRETIEN HEBDOMADAIRE

SOL REGENERANT accroît fortement la longévité du traitement réalisé avec SOL BÉTON + ®

SOL REGENERANT accélère la formation de la patine même sur un dallage non protégé par un bouche pore.

MISE EN ŒUVRE :

- Nettoyage manuel : diluer 2 à 3 % de **SOL REGENERANT** dans l'eau
- Nettoyage à l'autolaveuse : diluer 1 à 1,5 % de **SOL REGENERANT** dans l'eau
- Ne nécessite aucun rinçage
- Après séchage, si l'on désire obtenir un aspect brillant, procéder à un lustrage à haute ou très haute vitesse à l'aide d'une monobrosse équipée d'un disque abrasif type 3M (Blanc)
- Consommation moyenne en auto-laveuse de 1 à 1,5 litres environ pour 1000 m².

3. AMELIORATION DE L'ASPECT

Pro.Ma.Sol a développé le Procédé **SOL BÉTON + ®** système innovant alliant les performances mécaniques d'un sol industriel aux qualités esthétiques d'un béton design.

Au travers d'un processus en 3 phases, le Procédé **SOL BÉTON + ®** offre à tous vos sols béton existants une "nouvelle vie", une protection totale et durable et facile à entretenir.

SOL BÉTON + ® permet :

- de réduire la micro-porosité,
- de supprimer les taches éventuelles,
- d'accélérer la patine,
- de faciliter l'entretien,

SOL BÉTON + ® s'intègre parfaitement dans une démarche de développement durable en utilisant exclusivement des produits respectueux de l'homme et de l'environnement.

RECOMMANDATIONS

Protéger les surfaces (Aluminium, PVC, bois, peintures,...) adjacentes à la zone de travail.





Un large éventail de produits et de procédés pour tous vos sols béton.



Depuis 1925

DUROMIT France
www.duromit.fr